

Annonces légales et judiciaires

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le tarif annuel est fixé à 1,91 euro le mm colonne. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 avril 2011, Monsieur Robert ANGELINO, en son vivant retraité, demeurant à GIGORS-ET-LOZERON (26400) 131 chemin de Saint Moirans.

Né à SAINT-VALLIER (26240), le 12 mai 1941. Célibataire.

Ayant conclu avec Madame Christiane Josette Colette DROGUE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 26 avril 2011, enregistré à la mairie de VALENCE le 26 avril 2011.

Décédé à CREST (26400) (FRANCE), le 23 juin 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane ESTOUR, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Stéphane ESTOUR et Cécile PAGES», titulaire d'un Office Notarial à CREST, 6, quai des Marronniers, le 24 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane ESTOUR, notaire à CREST (Drôme), référence CRPCEN : 26076, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VALENCE (Drôme) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

NC DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 500,00 euros, siège social : 591, Route de la Gare, 26210 ÉPINOUE. RCS Romans sur Isère 844 031 989

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2020 : l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Madame Marine COLIN, demeurant Les Morelles - 26210 LAPEYROUSE MORNAY, a été nommée Directrice Générale Déléguée à compter du même jour. Le siège social a été transféré au 12, Route du Val d'Or - 26210 MORAS EN VALLOIRE à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Romans sur Isère.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Me SORREL, notaire à TAIN-L'HERMITAGE (Drôme), 37 Rue Jules Nadi.

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me SORREL, notaire à TAIN L'HERMITAGE, le 23 septembre 2020, en cours d'enregistrement à la Recette des Impôts de VALENCE, du groupement foncier agricole dénommé « SAINT JEMMS » ayant son siège à MERCUROL-VEAUNES (26600), 557 Route de Bellevue, au capital de 1.000,00 € (numéraire) pour une durée de 99 ans.

Objet : Le groupement a pour objet l'acquisition, la gestion par voie de location, la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine, la souscription de tous emprunts, la faculté de se porter caution hypothécaire, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Cogérants : - Madame Sylvie, Mireille, Jeanne MICHELAS épouse CHEVROL, demeurant à MERCUROL-VEAUNES (26600), 585 Route de Bellevue.

- Madame Florence, Eliane, Régine MICHELAS épouse BETTON, demeurant à MERCUROL-VEAUNES (26600), 1470 Route de la Négociation.

- Madame Corine, Monique, Andrée MICHELAS, demeurant à MERCUROL-VEAUNES (26600), 595 Route de Bellevue.

- Monsieur Sébastien, Robert, Yves MICHELAS, demeurant à MERCUROL-VEAUNES (26600), 635 Route de Bellevue.

Existence de clauses relatives à l'agrément des cessionnaires par l'Assemblée Générale des associés.

La société sera immatriculée au RCS de ROMANS

POUR AVIS ET MENTION

MANTERNACH OPTIQUE ET ACOUSTIQUE SAS au capital de 275 000 €. Siège social : 26, ave Victor Hugo - 26000 VALENCE 404 300 436 RCS ROMANS

Aux termes d'une décision en date du 27.12.2019, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Vincent TORRILHON de son mandat de Directeur Général.

Le Président

AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

SAS ImmersiVR 227 avenue de la républicaine 26270 LORLIOL SUR DROME. Capital social : 5 000 €. RCS ROMANS 842 539 892

Par AGE en date du 01/09/2020, les actionnaires ont pris acte de la démission de M. Cyril BLANC de ses fonctions de Directeur Général et ont décidé la réduction du capital social d'une somme de 2 500 € ce qui le ramène de 5 000 € à 2 500 €. Les présentes modifications sont déposées au RCS ROMANS.

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte sous signature privée en date à SAVASSE du 16/09/2020 il a été constitué la société : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **4S**. Siège social : 60 D Chemin Grosille, 26740 SAVASSE. Objet social : acquisition, cession, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel, mise en valeur, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Stéphane SANCHEZ et Madame Isabelle GIMAY épouse SANCHEZ, demeurant ensemble 60 D Chemin Grosille 26740 SAVASSE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés. Immatriculation de la Société au RCS de ROMANS.

AVIS

CENTRE FRANCE INGÉNIERIE TECHNIQUE INFRASTRUCTURES SAS au capital de 1 000 euros. Siège social : Montée des amandiers - 26110 SAINT MAURICE SUR EYGUES. RCS ROMANS 878 258 789

Aux termes des décisions de l'Associée unique du 14/09/2020, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général, Monsieur Manuel OSMANI, demeurant à ENVAL (63530), chemin du sablon nord, pour une durée illimitée, à effet du 14/09/2020. Conformément à l'article 19, il a tous pouvoirs d'engager la société. Mention sera faite au RCS de ROMANS.

Pour avis

K&B AVOCATS ASSOCIÉS
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
19 Avenue de Verdun, 79000 NIORT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 septembre 2020, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SAS CARDS**.

Capital : 1 000 euros.

Siège : 33 Grande Rue, 26200 ANCONÈ.

Objet : le design en général et dans le domaine de l'automobile en particulier, la fabrication de moules et modèles, l'ingénierie en général et dans le domaine de l'automobile en particulier.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Admission aux Assemblées Générales et droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions : En cas de pluralité d'actionnaires, la cession d'actions au profit d'actionnaires ou de tiers doit être autorisée par la société.

Président : Monsieur RAMSAMY Julien, Patrick, demeurant au 28 rue Grétry, 78500 SARTROUVILLE, est nommé Président de la société pour une durée illimitée. Directeurs Généraux : Monsieur NOURI Gabriel, Malik, demeurant au 33 Grande Rue, 26200 ANCONÈ, est nommé Directeur Général de la société pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS (26).

Pour Avis et Mention,
Le Président

Par acte SSP du 22/09/2020, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes - Dénomination : **Producteurs et compagnie** - Objet social : Vente directe de produits fermiers et artisanaux, vente en circuit court de produits fermiers et artisanaux - Siège social : 110 Grande Rue 26700 Pierrelatte - Capital : 4000 € - Durée : 99 ans - Gérance : M. Darnoux Christophe, demeurant 445 chemin du Mas d'Aguilhon, 07700 Saint-Marcel-d'Ardeche. Immatriculation au RCS de Romans-sur-Isère.



APPEL À CANDIDATURES - SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

XA 26 20 0140 PV : superficie totale : 88 a 96 ca. Agri. Bio. : OUI. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : VINSOBRES (88 a 96 ca) AS- 114- 117- 314[115]- 317[116] H- 304(A)- 304(B)- 305(A)- 305(B). - Zonage : VINSOBRES : A Fonds libre

XA 26 20 0139 PV : superficie totale : 63 a 20 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : ROCHEGUDE (63 a 20 ca) C- 203- 205. Zonage : ROCHEGUDE : A Fonds libre

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **15/10/2020** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voir par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33. Mail : direction26@safer-aura.fr. CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 septembre 2020, à Montélimar. Dénomination : **LA 333**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 2 B Montée de Maupas, 26200 MONTEILIMAR. Objet : ACQUISITION ET GESTION D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 1500 euros Montant des apports en numéraire : 1500 euros. Cession de parts et agrément : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés. Gérant : Monsieur Yassine BOUKEFFA, demeurant 2 B Montée de Maupas, 26200 MONTEILIMAR La société sera immatriculée au RCS ROMANS.



FP2G PARTNERS
Société d'Expertise Comptable
9, Rue de l'Aviation - 21121 DAROIS
Tél. 03 80 35 38 39 - www.fp2gpartners.fr

E-LOGGER VALENCE. Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €. Siège social : 74 rue Madier de Montjau - 26000 VALENCE. 502 713 969 RCS ROMANS.

Le 24/08/2020 l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 74 rue Madier de Montjau - 26000 VALENCE au 14/16, rue Emile Augier 26000 VALENCE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance



EARL DES MARTINELLES, Société civile au capital de 34 875 euros. Siège social : Les Martinelles 26110 BESIGNAN - RCS ROMANS 341 717 841

Suivant AGE du 23/07/2020 les associés ont pris les décisions suivantes avec effet au 01/08/2020 : transformation de la société en GAEC dénommé DES MARTINELLES tel qu'agréé sous le n° 26-967 suivant décision du préfet de la DROME du 30/06/2020; nomination d'un cogérant aux côtés de Mr Thierry BARNOUIN gérant maintenu; Mr Mickael BARNOUIN demeurant 990 Chemin des Martinelles 26110 BESIGNAN. Par ailleurs, le siège social est modifié, suite à décision communale, au 948, Chemin des Martinelles 26110 BESIGNAN à compter du 23/07/2020, date de l'AGE. Mention sera portée au RCS DE ROMANS.

Pour avis, la cogérance.



AIZAC & ASSOCIES
SELARL d'avocats
au barreau de Toulon
7 bis avenue Gambetta
83400 HYERES

Suivant AAE du 15 et 16/09/20 enregistré au SPFE VALENCE le 22/06/2020 doss.2020-72839- Réf. 2604P01-2020-A-2784, la **SAS ATEK** Siège 9 Rue de la Conche 26170 BUIS-LES-BARONNIÈRES, RCS Romans 409.171.444 a cédé à la SAS MY GROOM SERVICE, 254 Chemin de la Farlyde 83500 LA SEYNE SUR MER, RCS Toulon 814.291.837 son fonds de commerce « de création, administration, promotion de sites internet et hébergement, portails internet » sis et exploité 9 Rue de la Conche BUIS-LES-BARONNIÈRES (26), moyennant le prix de 80.000 Euros. La cession ne comprend pas le droit à la jouissance des locaux d'exploitation ni le personnel attaché au fonds. La prise de possession et l'entrée en jouissance ont été fixées au 15/09/2020. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Me Marie-Hélène CROZE, Huissier de Justice, 7 Avenue Henri Rochir 26111 NYONS CEDEX.

AVIS AU PUBLIC

Commune de SAINT-AVIT

Enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 013/2020 en date du 14 Septembre 2020, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). A cet effet, Monsieur André ROCHE, ingénieur des TPE, retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du Lundi 28 Septembre 2020 au Jeudi 29 Octobre 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :

- Lundi 28/09/2020 de 14h00 à 17h00
- Samedi 10/10/2020 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 21/10/2020 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 29/10/2020 de 14h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie et, selon les moyens de communication électroniques indiqués dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire, Gérard ROBERT

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **GAGLIARDI HABITAT**. Forme : SARL. Capital social : 1000 euros. Siège social : Chemin DU BOIS DE LAUD, 26200 MONTEILIMAR. 845 378 850 RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} février 2020, l'associé unique a décidé, à compter du 1^{er} février 2020, de transférer le siège social à 71 Chemin de Géry, 26200 Montélimar. Mention sera portée au RCS de Romans.

Par ASSP en date du 15/09/2020, il a été constituée une SARL dénommée :

SARL METRAL NOTAIRES

Siège social : 9 Rue du Parc. Résidence du Parc 26250 LIVRON SUR DROME. Objet : En France et à l'étranger, l'exercice en commun de la profession de Notaire. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 50.000,00 euros divisés en 1.000 parts de 50,00 euros. Immatriculation : Au RCS de ROMANS SUR ISERE. Gérant : Mr Olivier METRAL demeurant à TOURNON-SUR-RHONE (07300) 63 route de Lamastre.

Pour avis et mention
Olivier METRAL

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCEDURES COLLECTIVES N° RG 19/02385

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 23 septembre 2020 a prononcé le redressement judiciaire de :

Nom et raison sociale : **Monsieur Philippe CHEYNS**
220A route de Marsanne
26740 LA LAUPIE
N° RCS ou RM : non inscrit
Activité : exploitant agricole

Mandataire judiciaire : SELARL SBGMJ en la personne de Me Bruno CAMBON 19 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE Date de cessation des paiements : 23 Septembre 2020

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier

Confiez-nous la publication de vos annonces légales et judiciaires



Envoyez votre demande par mail : legales@agriculture-dromoise.fr

RÉACTIVITÉ devis, attestation de parution, relecture avant parution
SOUPLESSE réception par email jusqu'au mardi 17 h pour une parution le jeudi.
RAPIDITÉ envoi de la facture et des justificatifs le jour de parution
SÉCURITÉ paiement en ligne possible sur site sécurisé